

La Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs a un nouveau président-directeur général

Iqaluit, Nunavut (11 juillet 2023) – C'est avec plaisir que Jenni Bruce, présidente du Conseil de gouvernance de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT), annonce la nomination de Rick Hunt au poste de président-directeur général de la CSTIT à partir du 2 octobre 2023.

« Rick possède des décennies d'expérience dans le Nord en sécurité et en gestion. », affirme Mme. Bruce. « Il est soucieux de créer des milieux de travail sécuritaires et respectueux, et reconnaît l'importance de créer des relations de collaboration et d'offrir un service à la clientèle solide. Nous sommes très heureux de l'accueillir dans notre équipe! »

L'expérience de M. Hunt a commencé dans le secteur des sables bitumineux de l'Alberta, où il a mis à contribution ses diplômes en environnement et en sécurité. En 2004, il s'est joint à la Qulliq Energy Corporation (QEC) en tant qu'agent de la sécurité et de l'environnement, pour ensuite gravir les échelons jusqu'à son poste actuel de président-directeur général. Il possède aussi plusieurs titres professionnels, notamment ceux de professionnel de l'environnement (EP), *Certified Health and Safety Consultant* (CHSC) et *National Construction Safety Officer* (NCSO).

La CSTIT est la seule commission d'indemnisation des travailleurs couvrant plus d'une province ou d'un territoire au Canada et, pour la première fois, son président-directeur général sera basé au Nunavut.

« Nous sommes déterminés à collaborer avec les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut pour partager le leadership et veiller à l'accomplissement de notre mission de promouvoir la santé et la sécurité au travail tout en offrant des soins aux travailleurs blessés », a annoncé Mme Bruce.

À la suite du départ de Debbie Molloy en mai, Harmeet Jagpal a assumé les fonctions de président-directeur général par intérim.

« Le leadership de Harmeet a été inestimable pendant cette période de transition » affirme Mme Bruce. « Grâce à sa confiance tranquille et à son approche focalisée sur le travail collaboratif, il a permis à l'organisme de maintenir le cap. »

Tel que le stipule la *Loi sur l'indemnisation des travailleurs*, article 101, le président est nommé par le Conseil de gouvernance.

-30-

Jenni Bruce
Présidente, Conseil de gouvernance
Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut
Courriel : jenni.bruce@wscc.nt.ca

La CSTIT est un organisme gouvernemental indépendant chargé de l'administration des Lois sur l'indemnisation des travailleurs, des Lois sur la sécurité, des Lois sur l'usage des explosifs et des Lois sur la santé et la sécurité dans les mines ainsi que de leurs règlements connexes.

De concert avec ses partenaires, la CSTIT fournit des services à près de 40 000 travailleurs et 4 000 employeurs dans l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Nous traitons plus de 3 000 demandes d'indemnisation et menons plus de 1 000 inspections chaque année pour maintenir la sécurité des milieux de travail nordiques. La CSTIT est unique au Canada, car il s'agit du seul organisme d'indemnisation à desservir des travailleurs dans plus d'une province ou d'un territoire. Nous offrons avec fierté nos services dans les langues officielles des deux territoires.

